

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Dimanche, 21 janvier.

Su te et fin.

Dans la seconde partie, le R. P. traite de la guerre rationnelle de la raison humaine contre la raison catholique.

Toute la guerre rationnelle de la raison humaine contre la raison catholique consiste en ces trois points ; nous disons : il y a un rapport d'harmonie ou de non contradiction entre la raison humaine et la raison catholique, on nous dit qu'il y a contradiction. Nous disons : il n'y a pas séparation, mais communion entre la raison humaine et la raison catholique, on nous dit qu'il y a séparation. Nous disons : il y a subordination hiérarchique entre ces deux puissances, et la raison catholique tient le premier rang ; on nous dit que c'est la raison catholique qui est subordonnée à la raison humaine. Voilà toute la guerre.

Il y a, dit-on, contradiction entre la raison humaine et la raison catholique. Comment cela ? C'est que, de notre propre aveu, nos dogmes sont incompréhensibles ; il est vrai, nous l'accordons, et non seulement nous l'accordons, mais nous voulons qu'il en soit ainsi. Or, est-il contradictoire à la raison humaine d'admettre des dogmes incompréhensibles ? Je soutiens le contraire.

Qu'est-ce que comprendre ? c'est connaître une chose avec un tel degré de perfection qu'on ne puisse plus faire une question sur cette chose. Du moment que vous dites pourquoi ? vous n'avez pas compris. Vous pouvez connaître : je ne dis pas que vous ne connaissez pas, mais vous ne comprenez pas, puisque vous faites une question. Si vous compreniez, il n'y aurait plus de question à faire. Or, je vous le demande, quel est le livre, quel est le système, quelle est l'idée, quelle est la vérité après lesquels on ne demande pas pourquoi ?

Voici un grain de blé. La science a analysé ce grain de blé ; elle sait tout ce qu'il renferme ; et pourtant je dirai de ce grain de blé ce que disait La Bruyère à propos d'une goutte d'eau : O princes de ce monde, vous avez des armées, des arsenaux ; des milliers d'hommes obéissent à un souffle de vos lèvres ; nous autres simples hommes, nous creusons péniblement la terre, et nous avons besoin d'eau pour faire fructifier nos sueurs ! O princes, potentats, majestés, faites une goutte d'eau ! Et moi, je dis : Nous autres, simples hommes, qui creu-ons péniblement la terre, et qui nous contre nous la grêle, le soleil, la pluie, les vents, nous avons besoin de blé : O princes de la science, potentats de l'analyse, majestés des académies, faites un grain de blé ! Vous ne le pouvez pas ; et pourquoi ? Car enfin vous avez décomposé ce grain de blé, vous savez tout ce qu'il contient ; oui, tout, excepté tout ce qui constitue un germe, excepté la force, parce qu'on ne voit une force que par ses effets, excepté la force qui fait le germe.

Une chose digne de remarque, c'est la naïveté de la logique humaine qui était comme une règle fondamentale de l'art de raisonner que le progrès indéfini n'est pas admissible, c'est à dire qu'on ne peut pas toujours dire pourquoi ? Et, sans doute, elle a raison ; car, bien que ce soit un désir invincible de l'esprit humain de connaître et d'arriver toujours dans la connaissance, cependant il vient un point où il est insensé de dire encore pourquoi ? un point où la logique nous arrête, où nous sommes contraints de dire comme ces voyageurs parvenus aux extrémités du monde :

*Sistimus hic tandem nobis ubi desuit orbis.*

Comprenez donc ce que vous n'avez pas compris : qu'il n'est pas contradictoire à la raison humaine d'admettre des choses incompréhensibles, et qu'au contraire elle n'admet rien qui ne soit incompréhensible. J'en suis sûr, mais ce n'est point ma faute.

On pousse donc plus loin, on dit : La raison catholique admet plus que l'incompréhensible, elle admet l'intelligible. Qu'est-ce à dire ? qu'on n'entend pas les propositions qui constituent les premiers principes de la raison catholique ? Mais il est impossible qu'il y ait quelque chose d'intelligible pour l'homme quand ce quelque chose est nommé. Quand je dis : Dieu est un en trois personnes, vraie ou fausse, cette proposition est intelligible à mon oreille intérieure. Quand je dis : Dieu est cruel, j'émetts une proposition fausse, mais non pas intelligible ; que je la repousserai par une raison fort simple : j'opposerai l'idée de cruauté à l'idée de Dieu, et je montrerai que ces deux idées s'excluent mutuellement. Or, tout est nommé dans la religion catholique, donc tout est intelligible.

Il faut donc que nos adversaires abandonnent ces deux positions de l'incompréhensibilité et de l'intelligibilité, et que prenant nos dogmes en détail, ils peuvent dire de chacun en particulier qu'il est contradictoire à la raison humaine. Ils le font, mais y réussissent-ils ? Certes, s'il est un dogme attaquant en apparence par ce rapport, c'est le dogme de la Sainte Trinité, d'un Dieu un en trois personnes ; car comment l'unité et la triplicité sont-elles réunies dans un seul être pour composer son essence ? Voyons un peu.

J'étends ma main dans l'espace : qu'est-ce que l'espace ? L'espace est une unité d'étendue, constituée par trois dimensions réellement distinctes entre elles, la longueur, la largeur et la hauteur. Voilà donc l'espace défini d'une manière analogue à la définition même de Dieu, et que nous ne pouvons pas concevoir autrement que par la réunion des idées d'unité et de triplicité. Et il n'y a pas d'être qui ne soit constitué par l'unité, qui est son centre vital, et par la multiplicité, qui est son mouvement de va et vient, en sorte que, attaquer la notion de la trinité, c'est attaquer la notion même de la vie dans son essence. Ne suis-je pas vivant, ne sentez-vous pas en même temps la multiplicité, les nerfs, les veines, la main qui palpète et qui veut saisir ? Otez la multiplicité, vous ôtez le mouvement, il n'y a plus de vie ; ôtez l'unité, vous ôtez le ressort d'où procède le mouvement, la vie s'évanouit également.

Voilà pourtant vos objections, ce que vous opposez depuis dix-huit siècles à la vérité, et toutes, sachez-le bien, toutes se résolvent avec cette déplorable facilité. Je l'appelle déplorable, car il est honteux pour l'esprit humain de n'avoir pas trouvé mieux contre Dieu, et de ne résister à Jésus-Christ, à son Evangile et à son Eglise, que par de pareilles imbécillités. Vous sentez bien, Messieurs, que je ne veux pas passer tous mes dogmes en revue. J'ai voulu seulement vous montrer comment la guerre se fait entre la raison humaine et la raison catholique sous ce premier point de vue. Je passe à la séparation qu'on prétend exister entre les deux puissances :

Ici la tactique est plus habile. Voici comment on entend la séparation de la raison humaine et de la raison catholique. Je vais vous en donner la formule. Au siècle dernier, un savant faisait une histoire de la formation du globe ; le soleil a laissé échapper un jour, je ne sais par quelle force, une portion de sa matière qui a été saisie par d'autres forces. Cette matière ignée, en se refroidissant, est devenue la terre. Il est vrai que Moïse en raconte autrement la formation ; nous n'attaquerons pas son récit. La révélation est sacrée, mais la science a son domaine séparé ; ce sont deux lumières qui doivent se respecter en restant chacune dans ses limites.

Un médecin disait : Nous étudions l'anatomie du corps humain ; nous examinons comment la vie procède, le point central où elle commence et d'où elle se répand ; nous n'avons point trouvé la place de l'âme, ni reconnu sa nécessité. La religion affirme son existence, et cela suffit ; elle est d'un ordre sacré ; ce que nous disons est d'un ordre profane ; on ne peut pas nuire à ce qui est placé si haut.

Ainsi procédait-on, je ne dirai pas avec hypocrisie, mais avec habileté à la séparation de la raison humaine et de la raison catholique. Et quel était le but final de cette tactique si respectueuse ? Frédéric-J1, roi de Prusse, le confiait un jour à ses amis avec un rare bonheur d'expression : " Pour en finir avec l'Eglise catholique, savez-vous ce qu'il faut faire ? il faut en faire un hibou.... " Vous savez, Messieurs, cet oiseau solitaire et triste qui se tient dans un coin avec un air rechigné.

Voilà tout le secret : nous isoler de tout, de la politique, de la morale, du sentiment, de la science ; nous suspendre entre le ciel et la terre sans aucun point d'appui, puis nous dire, un genou en terre : Vous avez Dieu, qu'avez-vous besoin du reste ?

Nous n'acceptons pas cette position. Nous tenons à tout, parce que nous venons de Dieu, qui est en tout ; rien ne nous est étranger, parce que Dieu n'est étranger nulle part. Entendez l'Evangile s'appuyant sur le cœur de l'homme, Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné pour lui son Fils unique ; Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret. Et entendez Bossuet vous en donner le commentaire : Maintenant, que l'on oppose tout ce que l'on voudra.... (Je cite de cette mémoire que les grands hommes créent toujours dans l'esprit, alors même que l'airain de leur parole ne s'y grave pas.) Quand vous m'objecterez qu'il est impossible qu'un Dieu se soit fait homme, parce que vous n'êtes rien et que Dieu est tout, je m'écrierai : Dieu a tant aimé le monde ! Si vous me dites qu'il est

absurde que Dieu ait été flagellé et crucifié, moi, je vous dirai : Dieu a tant aimé le monde ! Et en effet si nous, simples mortels, nous pouvions donner notre vie pour ce que nous aimons, comment Dieu, qui est le principe de l'amour, n'aurait-il pas pu se faire homme afin de mourir par amour ? Dieu a tant aimé le monde ! Là, est notre force ! Là, Messieurs, dans votre raison, dans vos sentiments, dans l'amour ! La charité que nous vous prêchons, c'est de l'amour. On aime Dieu comme on aime une créature. L'effet n'est pas le même sous le rapport des sens ; mais il n'y a pas, deux amours : la différence, c'est que l'un est petit, et qu'il s'applique à des objets bornés, tandis que l'autre est grand et s'applique à un objet sans bornes ; l'un se dilate dans le fini, l'autre dans l'infini : *Dilatamini*, disait saint Paul aux Corinthiens : *dilatez-vous* ! La raison catholique, en vous donnant ses dogmes, ne vous donne rien de nouveau et d'étranger, elle ouvre vos entrailles et les agrandit ; elle ouvre votre intelligence et l'agrandit ; elle se fait homme pour vous diviniser.

« Ecoutez encore saint Paul : *Il n'y a plus de Scythe, ni de Grec ; il n'y a plus d'esclaves, ni d'hommes libres ; il n'y a plus d'hommes, ni de femmes* ! Où est la force de cette parole, si ce n'est dans le sentiment de la fraternité humaine, mais de la fraternité posée sur une nouvelle base, notre communauté de sang avec le Dieu fait homme ? Voilà ce qui a fondé sur la terre une politique que la raison humaine n'avait pu créer ; vous aviez déshonoré l'homme par l'inégalité de l'esclavage ; la raison catholique, faisant ce que vous n'aviez pu faire, a élevé l'humanité sans vous, malgré vous, par une Charte qui a été le principe de toutes les vôtres, et qui en est encore le seul véritable soutien.

« Ecoutez encore : *Je ne mets pas, disait saint Paul, il y a longtemps que je désire d'être séparé de Jésus-Christ, par l'anathème, en faveur de mes frères qui sont mes parents selon la chair, qui sont israélites, de qui est l'adoption des enfants, et la gloire, et le testament, et la législation, et le service, et les promesses, de qui sont les patriarches, et de qui est le Christ selon la chair* ! Ainsi saint Paul voulait être séparé de Jésus-Christ, lui qui avait dit ailleurs : Qui me séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Il le voulait maintenant, et pour qui ? Pour sa patrie, pour ses parents selon la chair.

« Ah ! il vous va bien de vouloir faire de nous des parias de l'humanité, vous à qui nous avons donné tous les sentiments qui ont fait l'humanité ! Allez, vous n'y réussirez pas ; vous ne nous ôterez ni la science, ni l'amour, ni rien de ce qui est de l'homme. On n'ôte pas le génie à qui on le veut ; on n'ôte pas la liberté à qui on le veut ; on n'ôte pas la dignité à qui on le veut ; on n'ôte pas la patrie à qui on le veut ; chassez-nous, si vous le voulez, nous emporterons dans l'exil, jusqu'aux extrémités du monde, notre nom et notre cœur de citoyens ; nous vous y servirons par notre sang et nos travaux, et lorsqu'un jour vous enverrez vos ambassadeurs dans ces terres lointaines, ils y trouveront des pages écrites par nous pour votre histoire, et qui leur serviront d'introducteurs.

« Reste la question de la subordination : on nous dit que c'est la raison humaine qui a la suprématie, parce que nous ne pourrions pas asseoir notre raison humaine. D'abord on se trompe : nous avons établi que, à côté de la force rationnelle et au-dessus d'elle, il existait la force mystique, suffisante pour donner la certitude religieuse à l'immense majorité du genre humain, tandis que la raison humaine est incapable d'échapper à l'infirmité du doute, lorsqu'elle n'est point assise sur la raison catholique, qui lui sert à la fois de support et de couronne. Avant d'ailleurs de réclamer la suprématie, avant de se poser comme roi, il faut avoir des sujets. Je cherche les sujets de la raison humaine, les sujets de la philosophie ; où sont-ils ? Où sont les sujets de Platon, d'Aristote, de Zénon, de Leibnitz, de Kant ? Infortunée qu'elle est, la philosophie engendre des disciples, qui, à peine nés de son sein, ayant reçu d'elle les armes de l'esprit, se tournent contre leurs maîtres et constituent de nouvelles écoles sur les ruines des écoles d'où ils sont sortis. Ainsi a-t-il été des anciens philosophes, ainsi des nouveaux. Vous n'avez pas de sujets, comment auriez-vous la sauvegarde, la suprématie ! Et encore avez-vous un grand malheur que de n'avoir pas de sujets ; vous n'avez pas d'enfants, ô philosophes, dominateurs superbes de l'esprit humain ; où sont vos ouailles, où sont les âmes qui vous aiment d'une amitié filiale ?

« Je suis jeune encore, et pourtant j'ai déjà bien vu des âmes dans la mienne ! J'ai eu bien des larmes de l'âme sur mes joues ! J'ai serré bien des amis spirituels dans mon sein de chrétien et de religieux ! Jésus-Christ nous l'avait promis quand il disait : Celui qui quittera son père, sa mère, ses frères et ses sœurs pour moi, trouvera des pères, des mères, des frères et des sœurs.

« O ! philosophes qui revendiquez la suprématie de la raison humaine sur la raison catholique, où sont vos enfants ? où sont les larmes séchées, les confessions entendues, les améliorations d'existence, les consolations sorties de vous ? Ah ! quand vous auriez des sujets, vous n'avez pas d'enfants ! En terminant, le R. P. recommande l'œuvre de la Sainte-Enfance ; il adresse quelques paroles d'adieu à son auditoire et de remerciement à Monseigneur.

« Voilà en peu de mots, Messieurs, quel est le cours de la guerre rationnelle de la raison humaine contre la raison catholique ; comment on veut détruire les corps d'harmonie, de communion et de subordination, qui lient ensemble ces deux grandes puissances, et comment nous résistons à ces tristes et déplorable efforts. Résistons-y, Messieurs, non seulement par la pa-

role, mais par les œuvres, et afin de joindre tout de suite l'exemple au réceptif, souffrez que je vous entretienne un moment d'une œuvre naissante qui contiendra quelques-unes des pensées émises dans cette conférence.

« Vous connaissez ce peuple perdu aux extrémités du monde, gouverné par un mécanisme humain très ancien et très savant, mais qui ne l'a pas empêché d'être la seule nation au monde qu'on ait pu appeler une nation sotte. Vous voyez tout de suite que je vous parle de la Chine. En bien ! dans cette Chine, pétrie par la civilisation toute humaine du mandarinat, il existe contre l'enfance un crime éclatant et permanent, qui atteste à tout l'univers que la parole sainte de Phéname règne sur ces contrées. Ce crime de la force contre l'extrême faiblesse, il y a quelque espérance d'en diminuer l'étendue depuis qu'une nation hérétique, mais qui contient des espérances d'un retour à l'unité, nous a ouvert les portes de cet empire lointain.

« L'avant garde chrétienne semble avoir pénétré là et y préparer des événements qui concourent avec le travail de Dieu sur les nations européennes. Dès que ces lieux se sont montrés, un illustre prélat, un homme à qui la France catholique doit beaucoup, et qui, j'ose le dire, est un de mes plus vieux amis dans le clergé de France, a établi une Œuvre destinée au rachat et au baptême des enfants abandonnés de la Chine ; il l'a appelée l'Œuvre de la Sainte-Enfance, parce que c'est aux enfants chrétiens qu'il a demandé secours et protection pour leurs petits frères chinois. Je vous recommande cette Œuvre, Messieurs, afin qu'un jour, quand la Chine sera chrétienne et civilisée, on se souvienne que du haut des chaires de France des voix se sont élevées pour un malheur qui nous semblait si étranger, et que ce furent les petits enfants français qui rachetèrent de leurs deniers la vie présente et future de tant de victimes. L'industrie apportera ensuite ses chemins de fer à la Chine, nous l'avons précédée en y apportant l'amour.

« Messieurs, je vais vous quitter : quand j'arrivai au milieu de vous, je craignais d'être vieilli ; l'absence nous rend déliants à l'égard de nous-mêmes et des autres. Mais le spectacle de votre jeunesse et l'ardeur de votre bienveillance ont rallumé dans mon cœur les années qui s'y sont éteintes. Je vous quitte avec regret, mais avec consolation, d'autant plus que je ne vous laisserai point seuls. Bientôt mon cher et illustre confrère, le R. P. Davignon, vous convoquera de nouveau autour de cette chaire, et à ce sacré banquet des pâques de Notre-Dame. Si quelques âmes de mon petit troupeau se joignent, dans ce jour solennel, à la multitude du sien, ce sera pour moi une précieuse récompense.

« Monseigneur, je vous remercie de m'avoir rappelé dans cette chaire de Notre-Dame, après sept ans d'absence. Je vous en remercie avec un sentiment d'autant plus vif que c'était depuis longtemps votre pensée, que vous me l'aviez manifestée à plusieurs reprises, et qu'enfin, pour la réaliser dans les temps présents, il vous a fallu déployer un véritable courage apostolique. Désormais, l'œuvre des Conférences de Notre-Dame n'est plus seulement un héritage de votre pieux et bien-aimé prédécesseur, elle vous est devenue personnelle, et sera l'une des gloires de votre épiscopat. Que Dieu, Monseigneur, vous conserve de longues années à la tête de cette vénérable Eglise de Paris, qu'il vous conserve à cette jeunesse ardente et sincère qui se presse avec confiance autour de vous, qu'il vous conserve à moi-même, dont vous fûtes toujours le père et l'ami.

#### CORRESPONDANCE.

[Après tout ce que nous avons déjà dit sur la grande question du temps, il ne serait peut-être pas nécessaire d'avertir, en donnant insertion à la présente communication, que nous n'admettons pas tous les avancés de notre correspondant, comme indubitables, et par conséquent comme l'expression de nos sentiments. Cependant comme nous ne prétendons pas faire une loi à tout le monde de penser comme nous, ni même que nous ne nous prétendions pas l'organe du clergé sur ces matières, pas plus que nous ne concédons aux autres le droit de contrôler nos opinions sans raisons solides et valables, nous avons cru de notre impartialité, de ne pas lui refuser insertion. En outre, comme nous nous sommes toujours abstenus de faire aucune réflexion sur le mérite respectif des candidats, nous ne voudrions pas encore qu'on regardât cette insertion comme l'expression de nos sentiments sur ce point. Nous ne nous arrêtons pas non plus à relever tout ce qui nous y paraît défectueux ; mais nous ferons observer seulement qu'une partie de la réponse de notre illustre gouverneur sir Charles Metcalfe au township de Gore a paru si sensée et si précieuse à M. Howe, qu'il a fait pétition, à la chambre de la Nouvelle-Ecosse, pour qu'elle fût insérée dans le journal parlementaire avec les fameuses résolutions du 3 septembre 1841, comme faisant le droit constitutionnel de leur province.]

(Pour les Mélanges Religieux.)

Aux libres et indépendans électeurs de la cité de Montréal.

Paix soit à vous, concitoyens !

La famine passa un jour dans une contrée, traînant après elle la détresse et le malheur ; les pères de famille s'épuisèrent dans un travail vain, et revenant au logis ils entendirent les cris de leurs enfants qui demandaient

du pain ; les mères affaiblies par une longue privation donnèrent en vain à leurs nourrissons leurs mamelles stériles ; le père sortait, rentrait..... partout : ces enfans suivaient ses pas, lui demandant du pain ; la mère souffrait et pleurait, les enfans pleuraient à son exemple. Mais leurs membres débiles ne leur permettaient pas de travailler et de gagner du pain ; ils pleuraient et demandaient, et le père allait encore s'épuiser en de vains travaux ; mais ces pleurs l'empêchaient de se livrer au désespoir ; il pensait à leur avenir, et travaillait encore.

Vinrent enfin de nouveaux jours de prospérité, et la joie des enfans surtout passa même celle des pères, car ils en devaient jouir plus longtemps qu'eux. Instruits cependant par ces derniers jours de malheur, les enfans prièrent leurs pères de travailler encore, et de leur amasser du bien pour prévenir une nouvelle famine.

Concitoyens ! la famine a passé dans notre pays. Nos campagnes détruites, les ruines de nos temples et de nos maisons, nos pères, nos frères tombés sous les coups désastreux de la guerre, ou gémissant en captivité, attestent encore nos malheurs passés.

Dans le temps que le glaive vengeur du pouvoir portait la désolation et la mort, les enfans suivaient leurs mères éplorées, se jetaient dans la foule des mourants, recueillaient les derniers soupirs d'un père ou d'un frère luttant encore contre un dernier reste de vie, portaient leurs regards sur un gibet teint du sang le plus pur, cherchaient au-delà des mers des parents, des amis que leur pensée traînait dans des lieux ignominieux et dans des occupations indignes des proscrits de l'injustice. . . . La patrie souffrait et pleurait. . . et nous, pauvres enfans, nous pleurons comme le nourrisson qui voit pleurer sa mère.

Concitoyens ! c'est un enfant de la patrie qui s'adresse à vous aujourd'hui : le temps du malheur est passé, mais l'infortune n'a pas encore déserté la terre. Comme les enfans de la famine nous prévoyons ce qui pourrait encore nous arriver. Pères de la patrie, vétérans de la liberté, travaillez pour vos enfans, travaillez pour leur avenir ! Canadiens ! nous sommes dans un moment de crise, veillez à vos intérêts ! Le camp de la réforme a été déserté, mais les transfuges sont en petit nombre ; serrez encore vos rangs, et soutenez vos droits.

A l'approche d'une nouvelle élection, songez, songez, dis-je, à l'importance du choix que vous allez faire. Ceux d'entre vous qui ont passé sous les drapeaux ennemis, travaillent à ruiner l'édifice de votre constitution et de votre liberté ! Sous le nom pompeux de gouvernement responsable, ils vous présentent un homme qui vous livre, avec pieds et mains liés, à la discrétion d'une personne qui n'a encore à votre confiance aucune garantie. Jusqu'au coup qui a amené la résignation du ministère, il est vrai que le gouverneur avait mérité toute votre estime ; il n'y a non plus aucun acte subséquent qui vous en puisse faire plaindre ; mais quand on songe à l'importance du point où il vient de faillir, quels sujets d'appréhensions n'avons nous pas pour l'avenir !

Dans les circonstances présentes, il ne faut pas se laisser éblouir par le grand et specieux nom de gouvernement responsable. Car désormais ce ne doit pas être l'éternelle occupation de notre législature. Bientôt nos représentans seront appelés à se prononcer sur des matières de conséquences majeures, et si pour soutenir une question devenue vaine par la décision de la métropole, vous mettez vos intérêts entre les mains d'hommes qui n'ont ni la faculté ni l'intention de les soutenir, quels résultats attendez vous d'avantageux du choix que vous aurez fait. A quels partis appartiennent les candidats maintenant sur les rangs ? L'un n'a jamais paru dans le public sans avoir à ses côtés une compagnie choisie de torys fiellés. L'autre au contraire ne s'est jamais fait connaître que paré des insignes de la réforme et les lois de la constitution à la main. La grande jeunesse de ce dernier n'a encore pu lui offrir de fréquentes occasions de prouver ses principes par ses actions ; quoique cependant il n'en soit pas un qui ne les connaisse parfaitement. Mais l'autre a souvent et trop souvent prouvé ses principes par ses actions, et il n'en est pas un non plus qui doute de sa politique. De tout temps vous auriez pu demander à qui que ce soit quels étaient les principes de l'un et de l'autre, et de tout temps on vous les aurait montrés tels qu'ils sont aujourd'hui. Or ce n'est pas sur cette nouvelle doctrine de gouvernement responsable qu'il les faut juger dans les circonstances présentes, mais bien sur ce cours soutenu d'opinion ferme qui les a toujours distingués dans leur parti respectif.

Et enfin si l'on tient tant à leur manière d'entendre le gouvernement responsable, quel est celui des deux qui vous offre de plus sûres garanties ? L'un vous dit : moi j'explique le gouvernement responsable tel que l'a fait le gouverneur aux habitans de Gore. L'autre s'annonce comme partisan des ministres. Le premier vous dit : Je veux que le gouverneur prenne l'avis de vos représentans quand bon lui semblera et qu'il agisse de même. Le dernier vous dit : Non, je veux qu'il les consulte sur chacun de ses actes et n'agisse en rien que d'après leur avis. L'un livre le pays à la discrétion de l'administration ; s'il commet des fautes, il faudra l'imputer à notre mauvaise destinée ; si au contraire il agit suivant les vœux du peuple sans consultation aucune, qu'on en remercie notre bonne fortune. L'autre, plus soigneux des intérêts de son pays, limite cette autorité souveraine ; il veut que si l'on souffre des actes de l'administration, l'on sache à qui s'en prendre, déposer les auteurs de méfaits, ou bénir la main qui nous fait du bien. Le principe de ce dernier, que nous accordons notre constitution sans aucune réserve, ne serait-il pas préférable à celui qui nous met en jeu de fortune ? Et si nous n'en avons pas à pratique, peut-on craindre quelque chose en confiant nos intérêts à une per-

sonne qui les professe en théorie et dont les sollicitations parviendront peut-être à en obtenir la pratique ? En prenant le parti adverse il est manifeste qu'on ne peut que tomber de mieux en pis. D'un côté il n'y a rien à risquer ; si nous suivons la politique de sir Charles Metcalfe, notre représentant n'aura qu'à décliner du bien au mal. De l'autre côté ; quel est celui qui refuserait de troquer les principes du gouverneur contre ceux des ministres ? S'il en est un, son cœur l'a de tout temps déclaré ennemi de son pays. Or ne peut-il pas se faire que des sollicitations réunies des représentans de la province parviennent à obtenir ce que notre constitution nous accorde ? Et l'homme qui professe déjà des principes qui détruisent cette constitution, promet-il un support assuré pour la cause de la réforme ? Il est donc déjà dans le mal, et c'est un principe en politique, que celui qui a commencé à décliner, décline, décline toujours jusqu'à la chute parfaite de l'état ou de lui-même.

Concitoyens ! Voilà le langage d'un enfant. Il sera de peu de poids auprès de celui de vieilles têtes blanchies sous les travaux politiques. Mais il vous aura fait connaître les besoins de la jeunesse canadienne, et si un enfant qui demande du pain est écouté de son père, vous écouterez les sollicitations de vos enfans qui ouvrent devant vous le livre de l'avenir, et vous supplient d'y jeter d'avance une constitution qui leur assure la jouissance des droits d'hommes libres et l'espoir de bénir plus tard le souvenir de leurs ancêtres.

Montréal, 25 mars 1844.

UN JEUNE CANADIEN.

#### BULLETIN.

*Institution et profession des Sœurs de Charité.—Retraite.—Sacre d'évêque aux Etats-Unis.—Journal d'agriculture.—Nouvelles diverses.*

Vendredi dernier eut lieu, dans la chapelle de la Providence, la profession des sept premières novices canadiennes qui se soient consacrées au service des pauvres et des malades selon la Règle de St.-Vincent de Paul. Cette cérémonie, nouvelle pour le pays, avait attiré un concours considérable de personnes intéressées à l'œuvre, et les pieux parents de celles qui renonçaient à leurs propres familles pour adopter la grande famille des pauvres. La petite église de l'établissement avait été complètement décorée à neuf par la générosité des Dames de la Corporation et des membres de l'Association de charité, et le chœur des demoiselles chantes de l'Archiconfrérie avait bien voulu aussi prêter son concours, dans cette occasion. La cérémonie commença par l'invocation des lumières de l'Esprit-Saint. Après le chant du *Veni, Creator* et la célébration de la première partie de la messe jusqu'à l'évangile exclusivement, par Mgr. l'évêque de Montréal, un des assistans du prélat se rendit à l'avant-chœur pour annoncer aux Sœurs, par le chant d'une Antienne, l'invitation que le Seigneur leur faisait de venir lui consacrer leur virginité. Aussitôt cette petite troupe de vierges s'est levée ; et, tenant leurs flambeaux allumés, elles s'avancèrent processionnellement vers les balustres, en chantant le psaume de la bonne nouvelle, *Lætatus sum in his*. Précédées de sept jeunes enfans qui portaient, sur des bassins, les insignes de la profession et représentaient autant d'orphelines, les novices marchaient en chantant, soutenues sur leur droite par leurs Matrones et soutenues elles-mêmes, à leur gauche, autant de vieilles infirmes prises parmi les quarante pauvres de leur salle. Cette réunion de pauvres, de riches, d'orphelines et de pauvres volontaires prit place devant la balustrade, en face de l'évêque. A ce spectacle, une émotion générale parut se faire sentir dans toute l'assemblée. Alors le pontife, adressant la parole à ces filles, leur demanda ce qu'elles viennent solliciter de l'Eglise de Dieu ? Elles répondent que c'est Jésus-Christ qu'elles recherchent, et que c'est le service de ses pauvres qu'elles ambitionnent. Après une seconde et une troisième admonition, auxquelles elles répondirent avec une égale persévérance, l'évêque les reçut à l'oblation volontaire, qu'elles firent chacune à haute voix et prosternées. Ceci n'était pas encore la formule des vœux proprement dits ; car, avant leurs engagements, il fallait l'érection régulière d'une nouvelle communauté ; c'est ce que fit Mgr. l'évêque par un mandement spécial d'Institution, qui fut alors lu publiquement par le chapelain de l'Asile. Il y était dit qu'en vertu de l'autorité épiscopale, l'Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes était canoniquement érigé de ce jour, et ouvert dans la Maison de la Providence ; que le soin et l'administration en étaient confiés aux Sœurs de Charité ou servantes des pauvres, ainsi que la visite des malades à domicile et l'exercice des autres œuvres en pratique dans la Règle des Filles de St.-Vincent. Le dispositif du mandement contenait aussi la nomination des patrons et la promulgation des indulgences attachées à l'œuvre. Ce fut après cette lecture et une nouvelle interpellation de la part de l'évêque, que les sept novices, examinées et appelées à la profession, firent, chacune distinctement, leurs vœux dans l'Institut, et en déposèrent l'acte entre les mains du prélat, qui le plaça sur l'autel. De suite, l'évêque bénit les

vêtements des Professes, et, les leur ayant remis, elles les baisèrent avec joie et se retirèrent, avec leurs Matrones, dans un appartement voisin pour s'en revêtir.

Cependant on récitait au chœur les Litanies des Saints. A la fin de ces prières, les professes, sous leur nouveau costume, revinrent se prosterner devant l'autel, pour y recevoir les bénédictions prescrites au pontifical et prendre l'anneau et la croix qu'elles doivent porter. Ce qu'il y eut de particulier dans cette cérémonie fut que l'évêque fit mettre l'anneau au doigt de la professe par la pauvre infirme que la Sœur avait auprès d'elle, et qu'elle lui dit en même temps : "Souvenez-vous, ma Sœur, que vous devenez aujourd'hui la servante des pauvres." De même, ce fut la Dame d'honneur qui présenta et plaça la croix sur la poitrine de la Sœur dont elle devenait alors la mère et la protectrice, en s'engageant à assister les pauvres en esprit d'union et de charité ; puis l'évêque confirma cette pieuse alliance par des prières et des bénédictions. Par un sentiment spontané de générosité et de tendresse, les Dames d'honneur saisirent ce moment pour passer une abondante aumône à leurs filles adoptives, qui, de leur côté, se hâtèrent de reverser cette offrande dans le sein des pauvres infirmes, placées tout auprès d'elles. Admirable union de la richesse et de la pauvreté qui, dans la religion, se tiennent comme par la main ; et qui en effet se trouvèrent, un instant après, encore plus divinement unies, en se plaçant l'une à côté de l'autre, à la table de communion pour s'y nourrir ensemble du même pain de vie !

Le reste de la cérémonie consista en un acte de consécration qui se fit aux pieds de l'autel de Marie, où l'on remarquait une superbe statue de la Vierge, présentée par les jeunes demoiselles réputées orphelines. Enfin, après la célébration de la messe, on chanta le *Te Deum* ; puis, la petite communauté se retira processionnellement dans ses salles, en chantant le psaume : *Eccè quam bonum, etc.* pour s'y donner sans doute le baiser fraternelle.

Voilà donc où en est heureusement arrivée l'ASSOCIATION DES DAMES DE LA PROVIDENCE, qui, après avoir obtenu pour leur établissement un acte d'incorporation légale en 1841, reçoivent aujourd'hui la récompense de leurs courageux efforts, en les voyant favorisés d'une communauté religieuse qui prendra sur elle tout ce qu'il y aura de sacrifice et de dévouement. Aussi, depuis son origine, cette œuvre a été tellement goûtée de tous les citoyens de Montréal, qu'on a vu, par leurs dons, un superbe édifice de 100 pieds sur 60, s'élever comme par enchantement, en moins de douze mois, et fournir déjà un asile à plus de 40 infirmes, pauvres et agés. En vérité, on ne peut que féliciter notre ville de ce zèle admirable et si bien soutenu qui lui donne, tout-à-l'heure, un rang bien marqué parmi les cités de l'Europe les plus vantées pour leurs aumônes et leurs établissements religieux.

Malgré sa faible santé, Mgr. doit consacrer les huiles, jeudi, dans l'église paroissiale.

Après une retraite de quinze jours prêchée, à St. Benoît, par le R. P. Hanipaux avec le zèle qu'on a déjà pu apprécier dans cet infatigable missionnaire, plus de mille personnes se sont enrôlées dans la société de la tempérance totale.

Mgr. Tyler, évêque de Hartford, a été sacré à Baltimore le 17 mars. C'est Mgr. Fenwick qui était l'évêque consécrateur. Il était assisté par Mgr. Whelan, évêque de Richmond et par Mgr. Byrne, évêque du Petit-Rocher.

Mgr. Tyler est un américain converti. Il y a 25 ans qu'il a embrassé la foi catholique ; il n'avait qu'environ 15 ans, et c'est alors que sa mère et son oncle, feu M. Barber, ainsi que son fils le révérend Virgil H. Barber, tous deux ministres de l'Eglise Episcopaliennne furent reçus dans le sein de l'Eglise Catholique avec plusieurs de leurs parens. Environ 20 personnes de ces familles embrassèrent alors la foi. Outre son cousin, prêtre de la compagnie de Jésus, son neveu, le révérend Samuel Barber a aussi embrassé l'état ecclésiastique. La santé de Mgr. Tyler est délicate, mais nous espérons qu'elle se soutiendra, afin qu'il puisse travailler à cette partie de la vigne du Seigneur qui lui a été confiée, *Ad multos annos.*

Nous ne sommes pas peu réjoui de voir qu'enfin on semble vouloir donner une attention plus particulière à la première ressource du pays, l'AGRICULTURE. Nous voyons, avec plaisir, que la louable entreprise de l'Artisan de Québec, qui a consacré une partie de sa feuille aux intérêts du cultivateur négligés depuis si longtems, vient d'avoir de l'écho à Montréal. Un

nouveau journal d'Agriculture de 16 pages in-8 vo. publié tous les mois en français par M. WILLIAM EVANS dont les connaissances en cette matière, dit-on, ne sont pas douteuses, vient de paraître à Montréal. Il sort des presses de MM. Lovell et Gibson : ce qui suffit pour en recommander la partie typographique. Le prix est d'une piastre par année, payable d'avance. Comme nous n'avons point de plus grand désir que de voir prospérer notre patrie et qu'en même tems nous ne voyons pas de moyens plus efficaces pour réussir que l'amélioration de la culture de nos campagnes, nous pouvons nous empêcher de souhaiter le succès de cette nouvelle entreprise, et nous espérons qu'elle réussira. De plus l'intérêt que Sir Charles Metcalf a bien voulu prendre à la nouvelle publication, nous fait assez connaître ses favorables intentions en cette matière, et nous nous flattons que la Législature ne manquera pas de seconder cette heureuse disposition. C'est maintenant aux campagnes de s'empresser de profiter des avantages qui leur sont offerts et à ne pas les rendre inutiles ou impossibles par leur apathie. Dans certaines campagnes, dit-on, on a déjà formé des comités d'agriculture, et on en est content. Il n'y a pas de doute que cette mesure ne devienne très avantageuse, si on peut parvenir à la propager et à lui donner de la consistance. On nous assure que ce moyen réussit parfaitement surtout dans une certaine paroisse. C'est au moins une preuve qu'il n'est pas impraticable. Nous formons des vœux pour qu'il puisse se propager. Ceux qui ont l'expérience du succès rendraient un véritable service s'ils publiaient quelques uns de leurs réglemens et de leurs procédés. Nous sommes persuadé que le public leur en serait très reconnaissant.

Les sociétés secrètes commencent à tourner en désordre au Nouveau Brunswick. Le 15 mars, il s'est tenue une assemblée où il fut résolu de demander à la législature l'établissement d'une police efficace, permanente et indépendante du conseil municipal, pour protéger la vie des citoyens.

Il paraît qu'il y a eu une insurrection assez sérieuse à Lisbonne. Mais la conspiration paraissait entièrement militaire et le peuple n'y avait pris aucune part. Le mécontentement ou plutôt les cris des mécontents étaient contre les ministres. Une conspiration, tendant à exciter une insurrection générale dans tout le royaume, a été découverte. Quatre des principaux chefs ont été arrêtés. Trois des principaux officiers du 3ème carabinier, ont aussi été incarcérés. Aux dernières nouvelles, la tranquillité était rétablie en Portugal, et le gouvernement avait donné ordre à M. Olozaga de sortir du royaume dans le délai de deux heures. A cet ordre, il s'était aussitôt empressé de se réfugier dans l'hôtel de la légation anglaise. On croit qu'il se décidera à partir pour Gibraltar, Malte ou l'Angleterre.

On avait annoncé aussi une nouvelle révolution en Espagne, mais l'insurrection est déjà à peu près réprimée.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

En même temps que des personnes bienfaisantes, animées d'une vraie philanthropie, font des efforts pour répandre les bienfaits de la tempérance dans toutes les classes de la société, d'autres prennent des moyens d'arrêter les progrès d'un vice qui dégrade un si grand nombre de créatures humaines. Nous publions plus bas les procédés d'une assemblée qui a eu lieu dernièrement, dans la vue de former en cette ville des établissements pour offrir un asile aux filles perdues qui désirent revenir à une vie régulière et marcher dans le sentier de la vertu. Nous avons appris que déjà plusieurs Messieurs du Séminaire avaient songé à une pareille institution. On verra par la lettre suivante, que cette maison qui a déjà doté notre ville de plusieurs établissements importants, vient de fonder un *asile des filles repenties*, qui est sous la direction de M. Arraud, prêtre du Séminaire.

Montréal, 12 mars 1844.

Monsieur, — J'ai reçu avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance les vingt piastres que vous avez bien voulu me faire parvenir pour l'établissement des filles repenties. Cet établissement, ne faisant que de commencer est dans un grand besoin de toutes choses. Puisse votre générosité être imitée d'un grand nombre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur

J. ARRAUD, Prêtre.

*Minerve.*

A. M. Alex. Comeau.

FRANCE.

— Dans notre numéro du 31 décembre dernier, nous portions à l'Université le défi de faire une réponse sérieuse aux arguments décisifs de Mgr. l'évêque de Langres ; et si nous sommes bien informés, les plus habiles de nos rhéteurs du monopole, chargés officiellement de ce travail, auraient refusé d'en courir les chances. Cependant le silence absolu leur a paru par

trop humiliant, et la *Gazette de l'Instruction publique*, vous a donné son *factum*. Mais voici : afin d'attaquer le prélat avec quelque apparence de raison, on lui fait dire ce qu'il n'a dit nullement, et l'on garde le silence sur tout ce qu'il y a de plus concluant dans cet écrit désespérant pour le parti.

Le véritable universitaire ose donc affirmer pour l'éducation de ses lecteurs, que Mgr. l'évêque de Langres demande que les écoles et les maisons d'éducation "soient gouvernées comme les bals et les concerts, que l'autorisation de les ouvrir soit donnée par le directeur de la police, que les agents de police en soient les seuls inspecteurs, et qu'il y ait sur l'Instruction publique se borne là." Puis quand il a plâtré d'une apparence de bonne foi ces odieuses chimères, comme on le sait très bien, Mgr. Parisis n'a pas dit un seul mot, alors il se met à pourfendre l'ennemi à grands coups d'arguments et d'exclamations, puis il demande en grâce que *Monseigneur lui permette de ne pas prendre au sérieux son nouveau système!* Vraiment une cause n'est elle pas désespérée quand on a recours à de pareilles vilainies pour la défendre!

L'Université prétend ensuite que *cel opuscule ne renferme rien de sérieux*. Eh bien ! qu'elle daigne seulement répondre aux questions suivantes, qui, dans l'écrit dont nous parlons, ne sont pas les seules fort sérieuses pour le monopole :

1<sup>o</sup> Comment se fait-il que l'Université se charge exclusivement de l'enseignement de la philosophie, quand elle n'a pas et ne peut avoir de principes philosophiques arrêtés ?

2<sup>o</sup> Comment se fait-il que l'Etat qui, aux termes de la Charte, n'a pas et ne peut pas avoir de religion se réserve le privilège de diriger seul l'éducation dont la religion est évidemment inséparable ?

3<sup>o</sup> Le choix du maître à qui un père confie ses enfants étant un acte religieux pour tout homme de foi, et la Charte assurant liberté et protection à la religion de chacun, comment se fait-il que des pères chrétiens ne puissent pas choisir le maître qui leur convient, à moins qu'il ne soit muni d'un brevet délivré par une université qui n'a pas et ne peut pas avoir de foi ?

4<sup>o</sup> Enfin, comment se fait-il qu'il soit permis d'entasser des enfants dans des usines, au risque de les asphyxier et de les abrutir, et qu'il soit défendu sous peine d'être poursuivi comme un malfaiteur, de les réunir pour les former à la prière, à l'étude, aux doux exercices de leur âge ?

Quand vous aurez d'abord répondu à ces quatre questions, quand vous aurez prouvé que tout cela n'est ni juste ni déraisonnable, alors vous pourrez confesser qu'après une première lecture de cette brochure vous en avez fait une étude un peu attentive ; mais jusque là confessez donc que, ne trouvant rien à y répliquer, vous avez fait semblant de ne pas le comprendre.

Mais vous avez beau dire qu'elle ne renfermerait d'utile à la discussion qu'il va s'ouvrir, le contraire nous est démontré et par l'embarras qu'elle vous cause et par l'empressement que l'on met à la demander de tous les points de la France et par les illustres et nombreux témoignages de sympathie qu'elle mérite à son tour.

## ANGLETERRE.

Le *Chronicle* d'Oxford annonce de nouveau qu'un gradué de l'université, qu'il ne fait pas connaître, vient d'être reçu au nombre des enfans de l'Eglise romaine. Plusieurs autres, ajoute cette feuille, suivront prochainement son exemple.

## IRLANDE.

Deux jeunes demoiselles viennent d'arriver de Lisbonne au convent de la Présentation à Youghal (Irlande) ; elles appartiennent à une riche famille anglaise, qui habite en ce moment le Portugal. Après avoir fait leur noviciat dans cette maison, les deux sœurs se proposent de partir pour Demerara.

—Le comte de Kenmare a fait don de 300 liv. sterl. aux frères de la Présentation établis à Killarney. Ces bons religieux sont construisant une nouvelle école publique et une maison d'habitation pour les membres de la communauté.

## ALLEMAGNE.

—Nous avons souvent parlé des tendances catholiques qui se manifestent dans la protestante Angleterre. Quoique d'une manière moins prochaine, les mêmes tendances semblent se révéler en Allemagne. Là, tandis que d'un côté le rationalisme empiète et dissout, de l'autre, les théologiens qui s'attachent à la défense du christianisme sont obligés de proclamer des principes que Luther et Calvin étaient loin de reconnaître. Ainsi, dans un sermon récent, le pasteur de Kiel, M. Claus Hayms, a admis l'explication des Saintes-Ecritures par l'Eglise.

"Si la parole, le discours oral, a-t-il dit, sont exposés à de si fréquents mésentendus, comme vous-mêmes l'éprouvez souvent, que sera-ce d'un livre d'une si haute antiquité, écrit en une langue que nous appelons morte, et qui renferme incontestablement des passages de difficile entente ?

"N'est-ce pas de la bouche même d'un apôtre que nous apprenons qu'il se trouve dans les écrits d'un autre apôtre quelques choses difficiles à comprendre ? Voyez donc s'il y a quelque chose d'étonnant si, lisant la Bible, l'un y découvrant telle chose, et l'autre telle autre, tous deux prétendent en avoir la même intelligence ! Ne nous arrêtons pas à considérer comment les hommes insensés ou corrompus trouvent, les uns dans leur intelligence, les autres dans leur cœur, des maximes folles ou scélérates tirées de la Bible. Les égaremens sont de tous les temps.

"Mais jetons les yeux sur les nombreux partis opposés l'un à l'autre et qui s'appellent des Eglises. Tous se présentent la même Bible à la main,

mais se combattant dans son interprétation, se contredisant sur le sens dans lequel tel ou tel texte doit être entendu, offrant des contradictions non moins absolues que celles du oui et du non.

"Amis ! où donc trouver, sur ces points, quelque sécurité ? Qui donc nous donnera et maintiendra parmi nous le véritable sens des Ecritures ? C'est l'Eglise, c'est la communauté des fidèles, fondée par Jésus-Christ et remplie par lui-même de son esprit, qui induit en toute vérité ; Eglise qui elle-même participe à cet esprit, qui s'y est glorieusement manifesté dès l'origine ; Eglise qui ne fut jamais abandonnée du Seigneur, comme les témoignages en subsistent en tous lieux."

"Après un tel aveu, quel que soit l'éloignement du docteur Cluas Hayms pour la cour de Rome, il n'est pas difficile de le combattre, car il a abandonné lui-même son propre terrain pour se réfugier dans l'infaillibilité de l'Eglise.

## AUSTRALIE.

Nous avons annoncé qu'une superbe église métropolitaine venait d'être achevée à Sydney. "C'est certainement, dit l'*Australian Chronicle*, un superbe monument d'architecture chrétienne, et le plus magnifique édifice en ce genre qui existe dans l'hémisphère austral. Il est placé dans une charmante situation. Le terrain qu'il occupe est un don gratuit de M. William Davis, de Churchill. On lui avait offert plusieurs fois 3,000 liv. st. pour le terrain seul ; mais il refusa constamment ces offres, étant déterminé à en faire un pur don afin de servir au culte du Tout-Puissant.

## AMÉRIQUE.

*Ordination de trois évêques.*—Avant-hier dimanche une solennité religieuse des plus importantes a eu lieu dans l'église cathédrale de Saint-Patrick, de la communion catholique de New-York. Cette solennité a consisté dans l'ordination de trois nouveaux évêques par un de leurs collègues, récemment promu à la dignité d'archevêque par le St.-Père (1). Ceux-là sont MM. Byrne, MacClukey et Quartier, auparavant prêtres aux Etats-Unis, et celui-ci est Mgr. Hughes, précédemment évêque de New-York. Nous avons eu déjà plus d'une fois occasion de rendre hommage au zèle infatigable et au talent de premier ordre, déployés comme penseur et comme orateur, par l'évêque Hughes. C'est un homme à la hauteur des plus belles destinées qu'offre la carrière ecclésiastique. Nous avons dit, dans le tems, d'après les journaux américains, que ce prélat avait commencé, comme Sixte Quint, dans une position infime, et qu'il avait été jardinier de son prédécesseur l'évêque Dubois. Nous saisissons cette occasion de réparer cette erreur, non qu'elle puisse être préjudiciable en rien à un homme dont l'élévation serait, en définitive, d'autant plus belle qu'il serait parti de plus bas, mais uniquement parce que c'est une erreur. Elle est née de cette circonstance qu'au séminaire de Baltimore, où Mgr. Hughes commença son noviciat religieux, les principaux membres de la congrégation avaient l'intendance, la surveillance des diverses parties du service de la maison, et que celle des jardins avait été donnée à Mgr. Hughes, en raison de ses connaissances en histoire naturelle. La médiancée a fait le reste. Mgr. Hughes a fait, il y a peu de tems, un voyage en Europe, et si nous sommes bien informés, c'est lui qui a commandé à l'intention du Saint-Père les trois dignes prêtres qui viennent d'être promus à l'épiscopat. Quant à lui, la position militante qu'il occupe, dans un pays où le catholicisme lutte seul, avec un succès croissant, contre la coalition des sectes multiples du protestantisme, devait le signaler aux récompenses d'une église qui est la plus vieille république du monde, celle où le génie et la vocation peuvent arriver à tout. La réunion de ces quatre noms aux promus était un de ces évènements qui se voient rarement en Europe et qui ne s'étaient jamais vus dans ce pays-ci. Aussi la foule était-elle immense. Huit évêques et tout le clergé catholique de New-York et des environs, dans tout l'éclat des ornemens pontificaux, assistaient à cette solennité dans laquelle officiaient l'archevêque Hughes, le Rvd. Constantine Pise et le Rvd. Power, ce digne et populaire pasteur de l'église St. Pierre de Barclay Street, qui a prononcé un sermon remarquable. Celui que M. C. Pise a prononcé à vêpres le même jour, n'a pas été moins remarquable, moins rempli d'unction et d'éloquence.

*Courrier des Etats-Unis.*

*Missions parmi les Indiens dans l'Amérique du Nord.*—Les missions indiennes de l'Orégon sont desservies par les Jésuites qui sont au nombre de cinq missionnaires, ayant avec eux six frères qui enseignent aux Indiens les arts mécaniques les plus nécessaires. Le siège principal de la mission est à Sainte Marie, sur les bords de la *Racine Amère*, comme on l'a vu dans les lettres du Père de Smet, insérées dans le *Propagateur* par nos dernières. Cette mission ne tardera pas à s'augmenter. Le père de Smet a dû s'embarquer à Ancres au commencement de décembre, avec un autre Père Jésuite et quelques frères. Ils doivent se rendre à Valparaiso et à Callao, et par la Mer Pacifique, entrer dans le fleuve Colombie, et joindre les établissemens catholiques situés sur Wallamette dans la partie des Monts-Rochoux dépendant de la compagnie de la Baie d'Hudson. Tout l'Orégon et les Montagnes-Rochoux doivent être administrés par un Vicaire apostolique. Ce vicariat et la mission de la Rivière-Rouge, sur la Baie d'Hudson, au nord et au nord-est des Monts-Rochoux, comprend tout le pays qui s'étend depuis la Mer Pacifique jusqu'au Canada, de l'ouest à l'est, et embrasse également la partie de l'Orégon contestée entre les Etats-Unis et l'Angleterre. La population catholique de ces contrées se compose de plusieurs tribus indiennes,

(1) D'après les renseignemens que nous avons pris, l'élévation récente de Mgr. Hughes et de trois autres évêques des Etats-Unis à la dignité d'archevêque serait correcte.

et d'un certain nombre de Canadiens dont la plupart sont employés par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les missions de la Baie d'Hudson sont confiées à Mgr. Provencher, évêque de Juliopolis ; et M. Blanchette, missionnaire canadien dans les Monts-Rocheux, a été nommé vicaire apostolique de l'Orégon.

Sept Religieuses de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame, dont une maison existe déjà à Cincinnati, se sont également embarquées à Anvers pour aller fonder une maison d'éducation à l'établissement catholique du Wallamette, situé à vingt-deux lieues du fort Vancouver, à soixante lieues de l'Océan Pacifique, et à environ dix-huit cents lieues de Montréal. Ces pieuses filles, dont la maison principale est à Namur, adressaient depuis longtemps à Dieu de ferventes prières pour obtenir la grâce de fonder une maison dans les missions lointaines. Dieu a exaucé leurs saints desirs. On sait que déjà un établissement des Dames du Sacré Cœur a été fondé il y a deux ans chez les Indiens.

*Le système de Marguillierie apprécié.*—Un fait récent qui vient de se passer à Cincinnati, prouve que les Catholiques instruits par l'expérience, savent apprécier les inconvénients et les dangers du système protestant de marguillierie, qui prévaut encore dans plusieurs endroits. La nombreuse et respectable congrégation des Allemands à Cincinnati, s'est toujours distinguée par l'union qui règne entre ses membres, et son dévouement à l'Évêque. Quelques hommes n'ayant que le nom de Catholiques, irrités de cette union, voulurent la troubler, et pensèrent que le meilleur moyen pour cela était de faire incorporer la congrégation. Il s'en trouva sept, dans une congrégation composée de plusieurs milliers de personnes, qui eurent le triste courage de signer la pétition d'incorporation adressée à la Législature. Mais aussitôt que cet attentat aux droits de la congrégation eût été connu, tous les membres de la congrégation se réunirent, et tous, à l'exception des sept, déclarèrent qu'ils ne voulaient, en aucune façon, du système déplorable de marguillierie, et qu'ils s'opposaient à l'établissement d'un système que la majorité repoussait. Leur résistance a produit son effet. La congrégation allemande de Cincinnati a été préservée du fléau dont elle était menacée.

*Diocèse de Louisville.*—La congrégation de l'Église St. Louis, à Louisville, dans le Kentucky, vient de donner un bon exemple. Les Marguilliers ne pouvant payer les dettes de l'Église et l'entretenir convenablement, en ont passé la propriété à l'Évêque, à condition qu'il payerait les dettes, et qu'il l'entreprendrait selon que l'exigeraient les besoins des fidèles. Mais il fallait le consentement de la congrégation. Les membres de la congrégation ont donc été convoqués. L'assemblée était composée des pères de famille, au nombre d'environ trois cents. Mais c'étaient véritablement des Catholiques, et véritablement des pères de famille. La congrégation, à l'unanimité, a consenti au transfert de la propriété, en applaudissant à la proposition des Marguilliers. Un des motifs sur lesquels on a appuyé dans cette assemblée, a été la considération de tous les maux occasionnés au Catholicisme à la Nouvelle-Orléans par le système de marguillierie.

*Diocèse de New-York.*—Les catholiques de la congrégation de Ste-Marie à Albany, dans le diocèse de New-York, ont arrêté à une grande majorité, que le système de marguillierie cesserait d'exister parmi eux. Les journaux catholiques considèrent cette résolution comme un grand triomphe pour la Religion et pour les mœurs.

#### NOUVELLE-ORLÉANS

*Procès des marguilliers contre l'évêque.*—Les marguilliers ayant fait appel à la Cour Suprême, du jugement rendu par l'honorable juge Maurian, nous nous abstenons, jusqu'à la décision finale de l'affaire, de tirer les conséquences qui résultent de ce jugement en faveur de l'évêque. Nous nous contenterons de faire quelques observations sur les derniers paragraphes de ce document, dans lesquels sont relatés quelques avis donnés par les juges dans l'affaire de l'église Ste-Marie de Philadelphie. Ces avis dans lesquels sont exprimées des réflexions très-sages en elles-mêmes, sont empreintes, comme cela est tout simple, des opinions protestantes professées par les juges qui siégeaient dans cette affaire.

Les protestants ayant admis le principe de l'infailibilité individuelle, et pouvant changer de croyances, de règles disciplinaires, et de principes, chaque jour et selon leurs caprices, et les symboles se déterminant parmi eux d'après la volonté changeante des majorités, on conçoit que la fermeté à conserver les croyances, les usages et la discipline, leur paraisse de l'entêtement et de l'obstination. Mais dans le catholicisme les principes sont immuables, les règles de discipline intérieure sont entièrement du ressort de l'autorité ecclésiastique ; les caprices ou les passions ne peuvent y porter atteinte sans commettre un crime ; et repousser ces atteintes par tous les moyens moraux, sans transiger, est, non pas un acte d'obstination, mais un devoir de conscience auquel les supérieurs ecclésiastiques ne pourraient manquer sans prévariquer.

Nous concevons aussi que le protestantisme, qui n'est point une œuvre divine, ait besoin pour sa conservation, de secours temporels, tels que le crédit, la puissance, la richesse de ses adeptes ; mais il n'en est point ainsi du catholicisme. Établi par Dieu même, il est soutenu par la puissance qui l'a fondé. Les efforts des hommes ne pourront le détruire. L'Église se conservera jusqu'à la fin, comme elle s'est conservée jusqu'à présent, et comme elle avait été fondée, par la force morale de la vérité, malgré les persécutions dont elle sera l'objet. Les réflexions des juges de la Pensylvanie, auxquelles nous faisons allusion ici, ne peuvent donc s'appliquer au catholicisme. Du reste, personne ne désire plus que nous de voir régner dans

tous les discussions, et surtout dans les discussions religieuses, l'esprit de charité, de paix et de modération ; et nous serions heureux de voir les adversaires de l'Évêque imiter la conduite qu'il a tenue constamment dans cette affaire.

*Propagateur Catholique.*

#### NÉCROLOGIE.

—Mgr. Letourneur, évêque de Verdun, a succombé le 26 janvier à une attaque d'apoplexie foudroyante. Le prélat a été trouvé dans sa chambre, assis dans son fauteuil, et tenant la *Gazette d'une main*, son binoche était à terre. Les secours des médecins ont été inutiles pour le rappeler à la vie. Il était âgé de 63 ans.

—Mgr. Bossi, évêque de Coire (Suisse), est décédé la nuit du 8 au 9 janvier à l'âge de 71 ans.

—On apprend que le père Louis du Ranquet, missionnaire au Maduré, a succombé, à 37 ans, à une attaque de choléra. Il appartenait à l'une des familles les plus recommandables de Clermont-Ferrand.

*Fermelè apostolique d'un évêque.*—Au commencement du douzième siècle, l'Église fut désolée par un schisme qu'avait suscité l'orgueil de quelques hommes ambitieux. Le principal appui du schisme en France était Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers. Violent et dissolu, ce prince s'était rendu digne par ses excès d'être le soutien des schismatiques. Pierre, évêque de Poitiers, après avoir inutilement employé tous les moyens de persuasion, pour arrêter ces scandales, crut devoir l'excommunier. Lorsqu'il commençait à prononcer l'anathème, Guillaume furieux se jeta sur lui l'épée à la main, et le saisissant par les cheveux : "arrête, lui cria-t-il, ou tu es mort." Le saint évêque, feignant d'être intimidé, demanda un instant de répit. Le duc l'ayant lâché, le prélat acheva la formule d'excommunication, et présentant ensuite la tête : tiens, frappe maintenant, lui dit-il." Le duc étonné, passant de la fureur à l'ironie : "Je ne t'aime pas assez, lui dit-il, pour t'envoyer au ciel." Il se contenta de l'exiler.

#### NOUVELLES POLITIQUES.

##### CANADA.

*Association de la Délivrance.*—M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance accuse la réception des sommes suivantes :

Paroisse de Ste. Scholastique, par M. Michel Boisseau.	£19	0	7
Paroisse de Lavaltrie, par M. Théberge, curé et M. J. Picard.	3	7	2
Paroisse de St. Pie, par M. J. Crevier, curé, et M. G. Blais, à compte.	4	8	10½
Paroisse du Sault au Récollet, par M. Janvier Vinet, curé.	11	0	0
Paroisse de St. Philippe, par M. Plinguet, curé, à compte.	3	16	3
Même paroisse, par Fred. Singer, écr., 1er. Rang.	0	10	0

—Nous lisons dans un extra de l'*Aurore* de samedi :

##### Rappel des Exilés Canadiens.

Après avoir fait nos pages nous avons reçu, hier soir, par la malle du Haut-Canada, copie de la Dépêche annonçant officiellement la bonne nouvelle que nous donnons dans notre feuille de ce jour du rappel de 30 exilés canadiens dont les noms sont au bas de ce document que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nouvelle preuve que Sir Charles Metcalfe met son bonheur à faire du bien à notre pays, et emploie son influence à reformer toutes ses plaies, et à satisfaire les plus chers desirs de son cœur, en mettant tant de zèle à obtenir de sa Souveraine la clémence qui rend le salut à nos malheureux frères, dans le temps même que des insensés cherchent encore à pousser le pays au désespoir en lui inspirant des terreurs qui ne peuvent profiter qu'à leur perverse ambition.

Voici la dépêche :

(Traduction.)

Downing Street 29 Février, 1844.

Copie

N<sup>o</sup> 172.

Sir,—J'ai reçu vos Dépêches Nos. 164, 167, 168, 171, et 180 du 29 Décembre, et du 1er 4, et 8 et 18 de Janvier dernier, transmettant à la Reine des Requêtes de la part des 30 condamnés sous-mentionnés, qui furent transportés à la Nouvelle Galles du Sud ou Terre Vandiemien pour la part qu'ils prirent dans la Rébellion en Canada.

Ayant mis ces Requêtes devant la Reine j'ai beaucoup de satisfaction de vous apprendre que, sur la force de votre recommandation, Sa Majesté a émané, et m'a commandé de transmettre au Gouverneur de la Nouvelle Galles du Sud et Lieutenant Gouverneur de la Terre de Vandiemien respectivement, le pardon accordé à ces condamnés sujet à la condition uniformément attaché à tel pardon, que la conduite des prisonniers ait été telle à ne pas leur ôter le titre au bienfait de cette extension de la Clémence Royale.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé)

STANLEY.

Au Très Honorable Sir Charles Metcalfe, Bart.  
P. S. Comme vous en avez été informé par ma Dépêche No. 157 du 27 ult. pardon a déjà été accordé à Etienne Langlois et à Etienne Languedoc. Comme il n'y a aucun prisonnier de ce dernier surnom qui soit mentionné dans la liste des Criminels accolée au 2 volume des Procès d'Etat, l'on a présumé qu'il était identifié avec la personne que vous avez déjà désignée comme François Etienne Languedoc.

Liste des 30 condamnés, dont il est ici question.

François Bigoness, Pierre Lavoie, Joseph Paré, Joseph Hébert, Hubert

Leblanc dit Drassin, David Leblanc dit Drassin, Louis D'Éfallette, Jacques David Hébert, Désiré Bourbonnais, André Papineau, François Xavier Prévost, Charles Roy, Joseph Roy dit Lapensée, Joseph Goyette, Michel Atary, Jean Morris-ette, Basile Roy, Jacques Goyette, Toussaint Rochon, François Xavier Pricur, David Gagnon, Samuel Newcomb, Jean Baptiste Truette, François Maurice Lepaillieur, Léandre Ducharme, Louis Guérin dit Dresseau, Jean Louis Thibet ou Thibert, Jean Marie Thibet ou Thibert, Joseph Guimond, François Xavier Guertin.

Vol.—Un vol audacieux a été commis dernièrement sous des circonstances assez extraordinaires. Voici le fait. Un individu, bien mis, âgé d'environ 20 ans, ne parlant ou prétendant ne parler ni le français ni l'anglais se présenta lundi dernier vers 6 heures du matin chez un cultivateur de St. Cathbert, et lui fit comprendre qu'il désirait se faire mener jusqu'à Montréal, l'autre consentit de conduire jusqu'à Lavallrie, moyennant la somme de 9 francs. Ce qui fut accepté de la part de l'étranger, et qui paya d'avance le prix convenu. Un jeune homme fut chargé de conduire le voyageur. Le long du trajet l'étranger fit prendre à son conducteur deux ou trois coups d'une liqueur qu'il avait dans une petite bouteille, et il en prit lui-même.

Entre Lanoraie et Lavallrie, le conducteur tomba dans un état d'engourdissement, au point que l'étranger le déposa sur la glace, où il demeura sans connaissance pendant plusieurs heures. Des gens qui l'aperçurent coururent à lui et ils eurent beaucoup de peine à le tirer de l'état de torpeur où il était. L'étranger avait-il mêlé quelque drogue soporifique à cette liqueur, ou avait-il magnétisé son conducteur, c'est ce qu'il est difficile d'expliquer, mais ce qu'il y a de certain, c'est que pendant que l'un reposait tranquillement sur la glace, l'autre décampa en toute hâte avec le cheval et la voiture. Il a été rencontré à St. Sulpice par le stage, mais il n'a pas été vu depuis. Il est sans doute passé les lignes, où il a disposé en faveur de quelques uns de nos bons voisins et du cheval et de la voiture. Le signalement de l'un et l'autre se trouve dans une annonce.

Minerve.

#### NOUVELLE-ÉCOSSE.

—Lord Falkland, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, a fait, dit-on, des ouvertures à M. Howe et Uniacke pour les engager à rentrer dans le conseil exécutif. Une conférence aurait eu lieu en conséquence entre les chefs du parti, et le résultat aurait été qu'on ferait de la retraite de M. Stewart et Aimon, du conseil, la condition de l'acceptation des offres de Son Excellence. M. Howe renoncerait ainsi au principe du gouvernement par un parti, et donnerait gain de cause à la politique de Lord Falkland, de gouverner par un conseil où tous les partis influents seraient représentés par leurs chefs. C'est aussi la politique professée par sir Charles Metcalfe dans ses réponses à diverses adresses.

Canadien.

#### BRIGITTE.

SUITE.

Mais il n'y avait pas à balancer. Joseph, qui n'avait encore rien d'assurer et qui n'avait eu que les dégoûts des commencements de sa profession, accueillait cet événement avec transport; il voyait la fin de ses embarras et l'ouverture d'un très-bel avenir. Ils en causaient sans cesse, lui et sa mère, il s'échauffait, il lui en faisait voir tous les avantages dont elle demeurerait d'accord; et quand elle représentait que pourtant Paris était le lieu le plus favorable à l'essor d'un jeune homme qui avait reçu une éducation aussi soignée, il ne voyait rien de plus aisé que de travailler cinq ou six ans à Bordeaux, d'y amasser quelque bien, et de revenir à Paris s'il se sentait en état d'y déployer des talents. Il parlait de ce voyage à tous ses amis: il n'avait plus à s'inquiéter de rien, sa gêne était finie, il s'en allait à Bordeaux chez des riches parents bien établis qui se chargeaient de lui et lui ôtaient tout souci de son avenir. M. Belliard lui écrivit à son tour pour le presser de partir, et lui détailla les agréments qu'il trouverait chez les Lagache, qui avaient deux maisons de campagne à lui offrir s'il voulait y loger seul.

Enfin Mme. Quesnel, après avoir longuement réfléchi et consulté ses amis, s'arrêta à laisser d'abord son fils s'établir là-bas avant de partir elle-même. Elle avait à vendre son mobilier, à remercier les gens qui lui donnaient encore à travailler, ce qu'elle ne devait faire qu'à la dernière extrémité; elle voulait tenir de son fils des détails sur la ville qu'elle allait habiter, et savoir si quelque raison impérieuse ne s'opposerait point absolument à son départ.

Il fut donc décidé que Joseph partirait seul. Il avait bien quelques relations ébauchées et quelques travaux commencés, mais il n'avait pas à s'en inquiéter en partant, puisqu'il allait trouver là-bas des avantages incomparables. Ici pourtant se représentait la même difficulté; il fallait même pour le voyage de Joseph une somme assez considérable; il lui fallait quelque bagage pour qu'il n'arrivât pas à Bordeaux dans un trop grand dénûment; Mme. Quesnel y mettait son amour propre de mère. De plus, comment ferait-elle elle-même pour vivre? Il était vrai qu'elle vivait de peu, qu'elle tâcherait de suffire avec son travail; il était encore vrai que Joseph lui enverrait bientôt sur ses économies de quoi pallier des frais du voyage. Mais enfin il fallait une certaine somme d'avance qu'on ne savait d'où tirer. L'abbé Truelle n'eut pas de peine à pénétrer de lui-même cette difficulté; il s'en alla chez son notaire, détourna mille francs de son modique capital, sa seule ressource, et les porta chez Mme. Quesnel. Mme. Q. touchée au dernier point, ne voulait pas accepter; mais elle était si sûre de rembourser bientôt qu'elle céda, elle qui n'avait jamais voulu s'en

deter, surtout envers son vieil ami, qui n'avait déjà que trop fait pour elle. Elle divisa cette somme selon ses calculs, mais elle fut encore obligée d'employer ses dernières ressources à faire le trousseau, parce que les dépenses s'agrandissaient à mesure et qu'elle ne voulait pas que son fils manquât de rien. Elle ramassa tout ce qui put servir en fait de linge; on commanda deux habitements complets au tailleur, qui voulait bien faire un peu de crédit; on rassembla les menus objets ayant quelque valeur qui pouvaient rehausser le modeste équipage du jeune homme, des bijoux de famille, un petit porte-feuille garni en argent que sa marraine lui avait donné pour ses étrennes, une cravatte de batiste brodée que son père n'avait jamais mise depuis le jour de ses noces, une canne à pomme d'or qu'il tenait d'un de ses amis; enfin Mme. Quesnel fit monter en épingle un brillant qu'elle portait au doigt, le seul bijou qui lui restât de son père. Elle mit la dernière main à ces préparatifs, et, quand il était difficile de compléter certaines nippes, dont le prix eût excédé pour le moment leurs moyens:—Va, disait-elle, ta tante trouvera bien à te prêter le reste, elle qui a des garçons. Nous sommes bien bons de nous inquiéter, tu ne manqueras de rien.

Il fallut de plus se munir de cadeaux pour ne point arriver les mains vides au milieu de la nouvelle famille; on acheta un livre d'heures pour la tante Lagache, des porte-cigares pour les jeunes gens, qui fumaient, quelques douzaines de gants de Paris pour la cousine. Les dernières sommes y passèrent, et l'on y eut point de regret, parce qu'on était convaincu que cet effort serait le dernier. Mme. Quesnel poussa le soin jusqu'à prendre des précautions pour les parties de plaisir dont Joseph serait accablé dans les premiers jours. Il fallut de gros souillers ferrés pour la chasse, une casquette élégante et commode pour le voyage et la campagne, des pantalons de toile pour les chaleurs. Ce fut bien autre chose encore pour les précautions du voyage: Mme. Quesnel craignait que son fils n'eût froid; elle lui procura une chancelière bien fourrée, elle fit redoubler son manteau, elle ajouta un coussin élastique pour s'asseoir commodément, un panier bourré de provisions et de toutes sortes de petits objets dont il pouvait avoir besoin, enfin une ceinture qu'elle cousit elle-même pour mettre la somme qu'il emportait en pièces d'or.

Joseph avait eu le dessein d'écrire pour prévenir sa famille de Bordeaux mais le jour du départ arriva, et il n'en eût plus le temps. Il se promit d'écrire en route. Si quelque chose put adoucir les adieux de Mme. Quesnel ce fut qu'ils ne se quittaient que pour peu de temps. Cependant elle ne faisait que pleurer; elle allait se trouver toute seule chez elle pour la première fois de sa vie, et voir partir son fils: c'était faire elle-même le premier pas hors de son pays.

L'occupation, le changement, la joie d'un voyage si longtemps souhaité, soutinrent Joseph. Sa mère et l'abbé l'accompagnèrent à la diligence; il pleura surtout quand le pauvre abbé se mit à dire: "Adieu, mon petit Joseph; je ne te verrai plus, moi, mais que le bon Dieu ait soin de toi!"

Il se jeta dans la voiture brusquement en étouffant des sanglots; mais sa douleur éclata quand il vit encore de loin sa mère et l'abbé qui lui tendaient les bras en pleurant. Il se détourna et trouva cruels ces cinq regards, de la voiture qui l'examinaient tandis que son cœur se brisait.—Eh quoi! était-il prêt à crier, ne voyez-vous pas que je quitte là tout ce qu'il y a de meilleur et d'aimable pour moi dans le monde?

Mais bientôt quelques propos joyeux de voyageurs le remirent. La voiture n'était pas à cent pas que ses larmes étaient séchées. Enfin, après quelques réflexions soutenues de beaucoup d'espérance, il redevint calme et content; il se représentait le bien-être où il courait, l'agrément du voyage; il allait voir des pays nouveaux, secourir sa mère, embrasser un état: il avait enfin dans sa petite ceinture de cuir, sa place payée, cent beaux et bons écus en pièces d'or.

Il fut vite au mieux avec les voyageurs, qui étaient par bonne fortune de braves garçons comme lui, des étudiants s'en allant passer chez eux les vacances; il ne pouvait mieux rencontrer: ce voyage fut une de ces parties joyeuses que l'on compte parmi les plus heureux moments de la vie. On riait, on soupait de compagnie, on buvait à chaque cabaret; on fit quelques folles dépenses, mais les jeunes gens ne s'en inquiétaient guère en rentrant chez eux, et Joseph, à son tour, pensait qu'il s'en allait chez ses parents de Bordeaux, où il n'aurait plus à s'embarrasser. Il fit par-ci par-là quelques saignées à sa ceinture de cuir.

Les voyag' urs virent d'abord que Joseph était un enfant gâté. Sa timidité dans les auberges, le grand soin qu'il attachait à de petites commodités, sa gêne quand on l'en privait, un peu de mignardise dans les paroles et les manières; son apparence délicate, sa mise soignée, en disaient assez là-dessus. On le croyait en outre d'une condition au-dessus de la sienne véritable. Il était chargé de superfluités dont il faisait part à tout le monde. Couvert de flanelle de la tête aux pieds, entouré de coussins, de poches, de portefeuilles, il n'eut pas manqué de passer pour ridicule s'il n'eût désarmé les gens par sa douceur extrême et sa gaieté; car il avait de l'esprit, une imagination très-vive de beaucoup de saillies, quoiqu'au fond assez mélancolique. D'ailleurs ses petits défauts répandirent autour de lui l'espèce d'intérêt qui s'y attache ordinairement.

Dans les intervalles de ces divertissements de la route, dans les moments de silence et de lassitude, la nuit surtout, quand l'agitation le tenait éveillé, il faisait mille châteaux en Espagne sur la situation nouvelle où il allait se trouver: son imagination s'égarait à loisir dans cet avenir inconnu et si proche. Si l'on s'explique bien l'influence de la pauvreté sur les ca

ractères les plus nobles et les mieux doués, on concevra sans étonnement la manière dont Joseph spéculait sur ces prochains rapports avec sa famille, qu'il tournait tous à son profit, sans soupçonner seulement, comme c'est l'ordinaire, quelle âpreté ses parents, quoique riches, pouvaient mettre de côté à défendre leurs intérêts. Il se voyait dans une maison riche et abondante, où un nouveau commensal n'était qu'une goutte d'eau de plus dans la mer; il ne supposait autour de lui que bienveillance et bonne envie de lui être agréable; les habitudes de privation allaient cesser, il aurait sa chambre, il pourrait y travailler à l'aise; rien ne l'empêchait de continuer ses études et de se mettre en état de choisir sa carrière.

Joseph, notre jeune voyageur, avait le goût de la campagne: tout justement sa famille de Bordeaux possédait une jolie terre qu'il pourrait habiter seul dans les beaux jours, avec une voiture et des chevaux pour le mener dans les environs. Et ce n'était pas une petite joie pour lui, pauvre étudiant, qui étouffait depuis l'enfance sous les toits d'un faubourg de Paris, de se trouver tout à coup, avec ses goûts champêtres et studieux, propriétaire pour ainsi dire d'une maison de campagne, où il pourrait se promener, ses livres chéris à la main, sans soucis, sans inquiétude du présent ni de l'avenir, il allait trouver de plus mille occasions, que ses parents lui fourniraient, de gagner de l'argent. On lui avait assez fait voir quel cas on faisait de lui, et son instruction allait lui donner une supériorité marquée dans la maison: à tout prendre, pourquoi ne pas se livrer au commerce, qui pouvait le mettre bientôt hors de peine? Il se représentait aussi tous les plaisirs qu'il allait prendre dès les premiers jours, et qui lui étaient si nouveaux: les parties de campagne, de chasse, de pêche, les diners de bienvenue en usage en province; et ces idées l'agitaient si fort qu'il ne pouvait s'empêcher d'en entretenir ses compagnons de voyage, lesquels, l'entendant parler de parents si bien établis et de si belles propriétés, le prenaient lui-même pour un riche fils de famille.

On approchait du terme du voyage: Joseph cherchait à imaginer les tableaux nouveaux qui l'allaient frapper à son arrivée. Il avait averti deuis trois semaines son départ, sans en fixer le jour, et s'était promis d'écrire en route, mais il se ravisa, voulant donner plus d'éclat à sa venue et occasionner ce qu'on appelle *une surprise*.

On arriva près de Bordeaux à la pointe du jour; la joie éclata parmi les jeunes gens, qui tous avaient leurs raisons de se réjouir. On salua gaieusement l'aurore en buvant au relais, après quoi Joseph, livré à l'attente impatiente de l'heure où il toucherait au but, ne dit pas une parole, occupé d'émotions confuses et ne se lassant point de se figurer en mille façons son apparition subite dans cette famille qui l'attendait avec tant d'impatience.

On découvrit de loin les principaux édifices de la ville, les clochers étincelants, dans la vapeur, aux rayons du soleil levant, enfin le fleuve, le pont, la porte Salinière, et la voiture s'arrêta bientôt sur le quai. Les voyageurs émus, étourdis, occupés des bagages et des gens qui les attendaient, songèrent à peine à se dire adieu. Joseph livra sa malie à un crocheteur, et le suivit le cœur gros de joie et de curiosité. La maison de MM. Lagache était à l'autre extrémité de la ville.

L'homme sonna à une petite porte le long d'un mur, à côté d'un autre grande porte cochère; une servante vint ouvrir.

— Mme. Lagache? dit Joseph palpitant et tout préparé aux transports qu'allait exciter sa venue.

La servante regarda le bagage avec de gros yeux étonnés, et répondit en mauvais français:

— Madame n'y est pas... elle est allée à la Prade ce matin.

— Il n'y a personne à la maison?... Joseph ajouta un peu déconcerté; je suis son neveu de Paris.

— Je m'en vais le dire à M. Michel.

*La suite au prochain numéro.*

*Erratum.*—Dans notre dernier numéro, à la première colonne de la page 295, ligne 25me. au lieu de: *le gouverneur en contraste avec la chambre*, lisez: *en contact.*

### DECES.

—En cette ville, jeudi matin, justement regrettée de sa famille et d'un cercle nombreux d'amis, dame Sophie Tulloch, épouse de Pierre Comte, écrivain, âgée de 42 ans. C'est à juste titre que cette dame doit être placée au rang des plus vertueuses et des plus aimables personnes de son sexe.

À St. Benoît, dernièrement, J. B. Dumouchelle, écrivain, âgé de 60 ans.

—A la Longue Pointe, après une maladie de plusieurs mois, supportée avec la résignation d'un vrai chrétien, M. Benjamin Truteau, ancien et respectable citoyen de cette paroisse. Il était âgé de 64 ans. Il laisse plusieurs enfants et petits-enfants pour le regretter.

### LE JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.

LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il a commencé la publication d'un Journal mensuel, dans la langue française, qui sera exclusivement dévoué à la dissémination d'informations utiles pour les agriculteurs.

Les fermiers et autres qui ont un intérêt au bien du pays sont priés de lui donner leur support. Les ordres devront être adressés francs de port aux imprimeurs Lovell et Gibson, rue St. Nicolas, qui y donneront une prompt attention.

2 avril 1844.

WM. EVANS,  
*Éditeur et Propriétaire.*

### A V I S .

On a besoin dans la paroisse du SAULT AU RÉCOLLET d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations. On préférerait un homme avec sa femme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux commissaires de la paroisse, ou à M. VIXET curé du lieu. Les lettres franches de port.

### LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET

L'HON. M. VIGER,

*À vendre à la librairie du soussigné.*

Prix, 30 Sous.

C. P. LER

### UNE MAISON

de pierre à trois étages, devant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊCHÉ.

### À VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

### NOUVELLES PUBLICATIONS DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU,

P. F. IZANUZE

DE

L'ARCHICONFRÉRIE

*Du Très-Saint et Immaculé*

CŒUR DE MARIE,

*Publiée dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.*

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

UNE REVUE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

### RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTE DE TEMPERANCES TOTALE ET PARTIELLE

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, P. T. R.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, P. T. R.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.